

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2021**

Présents : Françoise BASSET-MATHIEU, Lionel CABATON, Jean-Didier CHARVET, Danièle DUFOUR, Laurence GUILLOUX, Alain JOLY, Céline KUBIACZYK, Éric MARTIN, Gilles ROUGET, Denise TABOULOT, Séverine THOMAS.

Secrétaire de Séance : Françoise BASSET-MATHIEU.

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de l'espace socio-culturel au nombre prescrit par la loi, sous la présidence d'Éric MARTIN, Maire.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 21 mai 2021 à l'unanimité.

- VENTE DE LA FERME ROBERT

- **Délibération n° 2021_24**

Projet d'aménagement de la Ferme du Rocher

Position du Conseil Municipal

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet de vente de la ferme du Rocher est en cours. L'acquéreur potentiel, en accord avec les propriétaires Mr et Mme ROBERT, a présenté au Maire et ses Adjoints son projet d'aménagement en habitation principale et chambres d'hôtes.

Le projet impacte une zone réservée dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour du stationnement public. Ce point a également été discuté avec les propriétaires du site.

Le Maire demande à l'assemblée de se positionner sur ce sujet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ESTIME qu'il est important de pouvoir aménager un parking à l'extrémité de ce pré pour faciliter la circulation dans cette rue en évitant du stationnement de surcroît non autorisé et dangereux. Il pourra aussi rendre un grand service au futur acquéreur de l'ancienne ferme pour l'accueil de ses clients.

DEMANDE au Maire de poursuivre les discussions en ce sens avec les propriétaires du terrain.

- MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Laurence Guilloux fait le point sur ce dossier : Deux assistantes maternelles sont intéressées par le projet de créer une MAM sous forme associative.

Le logement vacant de la SEMCODA pourrait servir de lieu d'accueil.

- VOIRIE

* Les travaux de voirie communautaire sont en cours. Les travaux sur les routes de Lavau, Les Brosses et Les Pierres ainsi que la préparation de la route des écoliers sont en cours. Il reste à faire les enduits monocouche et les revêtements en enrobé sur certaines parties de routes.

* Suite aux pluies intenses de cette semaine, un éboulement de terrain s'est produit sur la route des Pierres en direction du hameau des Ducs.

* Des travaux d'élagage sont nécessaires sur des parcelles privées dans le hameau des Têtes et du Haut des Forêts car des branches s'appuient sur des files téléphoniques et risquent de les casser. Des courriers vont être envoyés aux propriétaires.

* Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, une prestation d'ingénierie subventionnée à 100 % par l'Etat est proposée afin de recenser et d'évaluer l'état des ponts de la commune. Une demande a été faite auprès du CEREMA.

- BATIMENTS

Un architecte est venu faire les relevés à la salle communale afin d'établir un état des lieux. Notre dossier est sur liste d'attente dans les services de l'ATD qui pourrait proposer un accompagnement jusqu'au recrutement d'un maître d'œuvre.

Le gardiennage de la salle et la remise des clés pour les locations est assurée par Eric MARTIN jusqu'aux travaux.

- PERSONNEL

- **Délibération n° 2021_25**

Emploi en Contrat Aidé - Parcours Emploi Compétences

Le Maire fait part de la nécessité de renouveler le poste d'emploi aidé dans le cadre d'un contrat aidé – Parcours Emploi Compétences.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE de recruter une personne éligible au contrat unique d'insertion - Parcours Emploi Compétences (CUI CAE PEC) selon les conditions en vigueur, afin de seconder l'employé communal,

ACCEPTE la durée hebdomadaire fixée par le contrat unique d'insertion de 20 heures hebdomadaires, et la rémunération au SMIC,

CHARGE le Maire de recruter une personne correspondant au profil recherché,

ACCEPTE de lui délivrer une formation selon les modalités du Parcours Emploi Compétences,

DEMANDE le versement d'une aide de l'Etat,

- AFFAIRES SCOLAIRES

- **Délibération n° 2021_26**

Subvention Restaurant Scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCORDE une subvention d'un montant de 3 200 € au Restaurant Scolaire Vérosvres/Beaubery,

DECIDE de ne verser qu'une partie de cette subvention au mois de juin 2021 pour un montant de 1 600 € ; le solde sera versé selon le bilan présenté lors de l'assemblée générale de l'association.

- Délibération n° 2021_27

Transport des Ecoliers lors des cycles « Piscine »

Le Maire informe que les élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal Vérosvres-Beaubery effectuent des cycles « Piscine » depuis l'année scolaire 2019-2020. Les cours ont lieu à la piscine de La Guiche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le devis de la société de transports VOYAGES CLUNISOIS pour le transport de 7 voyages aller-retour Vérosvres/La Guiche au tarif de 160 € TTC le voyage.

AUTORISE le Maire à signer les documents administratifs se rapportant à ce dossier.

Les tablettes et ordinateurs ont été livrées à l'école. Le prestataire doit fournir une formation aux enseignantes.

- FINANCES

- Délibération n° 2021_28

Ligne de Trésorerie

Le Maire donne connaissance des conditions de différentes banques pour la contraction d'une ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de contracter une ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté dans les conditions suivantes :

Objet :	Financement des besoins de trésorerie liés au budget de fonctionnement
Montant de la ligne :	120 000 €
Durée :	12 mois
Marge sur €str :	0,90 %
Calcul des intérêts :	Exact/360
Paiement des intérêts :	Trimestriel
Frais de dossier :	NEANT
Commission d'engagement :	0,20 %
Commission de mouvement :	NEANT
Commission de non utilisation :	NEANT
Périodicité des intérêts :	Intérêts payables au trimestre

- REUNIONS INTERCOMMUNALES

* Un point a été fait sur les différentes commissions intercommunales.

* Le réseau des secrétaires de mairie se met en place.

- AFFAIRES DIVERSES

* L'association « L'outil en main » a organisé des portes ouvertes dans les bâtiments de l'ancien Lycée pour faire découvrir les activités qui seront proposées dès septembre par les artisans bénévoles.

* Suite au nouvel adressage, une réclamation a été faite concernant le panneau de signalisation du Chemin du Moulin. Le conseil municipal ne souhaite pas enlever ce panneau qui peut être nécessaire pour se repérer en cas de passage des secours.

* Le jury départemental du fleurissement fera une visite de la commune le mardi 29 juin à 10h.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 30 juillet 2021.
La séance est levée à 23h20.

VU par Nous, Maire de la commune de VEROSVRES, pour être affiché le 02 juillet 2021 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Le Maire,
Eric MARTIN

Les Conseillers Municipaux,